

dans une cavité du corps, dans une plaie. || S'INJECTER. vpr. Être injecté : *sa face s'injecte.*

**injecteur, trice.** adj. Propre aux injections. || SM. Instrument servant à faire des injections.

**injection.** sf. Action d'injecter. || Liquide que l'on injecte.

**injonction.** sf. Ordre formel. || SYN. Commandement, prescription.

**injonable.** adj. 2 g. Qui ne peut être joué.

**injure.** sf. (L. de *in*, contre; *jus*, le droit.) Procédé blessant envers quelqu'un, atteinte portée à sa réputation. || Parole offensante : *dire des injures.* || Effets nuisibles : *injuries du temps, de l'air.* || SYN. Tort, offense, outrage.

**injurier.** va. (c. *prier*.) Offenser par des injures. || S'INJURIER. vpr. Se dire mutuellement des injures. || SYN. Invectiver.

**injurieusement.** adv. D'une manière injurieuse.

**injurieux, euse.** adj. Qui fait injure, outrageant. || Fig. Injuste, nuisible.

**injuste.** adj. 2 g. Qui n'agit point selon la justice : *maître injuste.* || Contraire à la justice, au droit : *sentence injuste.* || SM. Ce qui est injuste : *distinction du juste et de l'injuste.*

**injustement.** adv. D'une manière injuste.

**injustice.** sf. Manque de justice, d'équité. || Acte contre le droit.

**injustifiable.** adj. 2 g. Qui ne saurait être justifié.

**Inkermann.** Bg de Crimée, à 6 km. de Sébastopol, sur la Tchernaïa. Vict. de l'armée anglo-française sur les Russes (5 nov. 1854).

**Inn.** Riv. qui sort de la Suisse, arrose Inspruck, dans le Tyrol, entre en Bavière et se jette dans le Danube à Passau; 525 km.

**innavigable.** adj. 2 g. Qui n'est pas navigable.

**inné, ée.** adj. Né avec nous, apporté en naissant : *maladies, idées innées.*

**innervation.** sf. Mode d'activité du système nerveux : *fonctions d'innervation.*

**innocemment.** adv. Avec innocence, sans fraude ni tromperie.

**innocence.** sf. Absence de culpabilité : *reconnaître l'innocence d'un accusé.* || État de celui qui ne connaît ou ne commet pas le mal : *vivre dans l'innocence.* || Caractère de ce qui n'est pas maléfaisant : *l'innocence de l'agneau.*

**innocent, ente.** adj. (L. *in*, priv.; *nocens*, qui nuit.) Qui n'est pas coupable. || Exempt de faute, de malice coupable : *âme innocente.* || Qui n'est pas dangereux : *remède innocent.* || Simple, crédule à l'excès : *personne innocente.* || SYN. Pur, candide. || Jeux innocents, petits jeux de société. || Les Innocents, les saints Innocents, petits enfants de Bethléhem et des environs que le roi Hérode fit égorger à la naissance de Jésus-Christ.

**Innocent.** Nom de 13 papes, dont les plus remarquables sont : INNOCENT III. (1198-1216.) Fit prêcher la 4<sup>e</sup> croisade et la croisade contre les Albigeois; excommunia Philippe-Auguste et le roi Jean d'Angleterre. || INNOCENT IV. (1243-1254.) Excommunia l'empereur Frédéric II, au concile de Lyon (1245). || INNOCENT VI. (1362-1369.) Séjourna à Avignon. || INNOCENT X. (1644-1655.) Condamna les cinq propositions de l'*Augustinus* de Jansénisme. || INNOCENT XI. (1671-1689.) Eut de longs démêlés avec Louis XIV, condamna (1687) les erreurs de Molinos sur le *Quiétisme*. || INNOCENT XII. (1691-1700.) Condamna le livre de Fénelon, intitulé *Maximes des Saints*.

**innocenter.** va. Déclarer innocent.

**innocuité.** sf. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

**innombrable.** adj. 2 g. (L. *innumera-bilis*.) Qui ne peut se nombrer.

**innombrablement.** adv. D'une manière innombrable.

**innomé, ée ou innommé, ée.** adj. Qui n'a pas encore reçu de nom.

**innominé, ée.** adj. Sans nom particulier : *os innominés.*

**innovateur, trice.** adj. et s. Qui innove ou tend à innover.

**innovation.** sf. Action d'innover, changement d'une chose ou dans une chose établie. || SYN. Variation, changement, révolution.

**innover.** va. et vn. (L. *novare*, renouveler.) Introduire qq. nouveauté ou modification dans un gouvernement, une loi, un usage.

**inobservance.** sf. Défaut d'observance des prescriptions religieuses.

**inobservation.** sf. Manque d'obéissance aux lois, aux règlements; inexécution de promesses, d'engagements.

**inoccupé, ée.** adj. Sans occupation. || Qui n'est pas occupé, tenu : *place inoccupée.* || SYN. Désœuvré, désoccupé.

**in-octavo.** adj. et sm. Format où la feuille d'impression a été pliée en 8 feuillets formant 16 pages. || Livre qui a ce format. || PL. Des *in-octavo* ou des *in-8*.

**inocuable.** adj. 2 g. Susceptible d'être inoculé : *maladies inocuables.*

**inoculateur, trice.** s. Qui inocule.

**inoculation.** sf. Action de communiquer le principe d'une maladie contagieuse par l'introduction du virus dans le corps. || Fig. Transmission : *l'inoculation des idées.*

**inoculer.** va. (L. *inoculare*, greffer; *oculus*, œil, bourgeon.) Transmettre un virus par inoculation. || Fig. Faire entrer dans l'esprit.

**inodore.** adj. 2 g. Sans odeur.

**inoffensif, ive.** adj. Incapable de nuire.

**inofficieux, euse.** adj. *Jurispr.* Se dit d'un testament, d'une donation, où l'héritier légitime est lésé sans cause.

**inofficiosité.** sf. Caractère d'un acte inofficieux.

**inondation.** sf. Débordement d'eaux. || Eaux débordées et envahissantes. || Fig. Grande multitude ou quantité : *inondation de barbares, de brochures.*

**inonder.** va. (L. de *in*, sur; *unda*, onde.) Submerger par un débordement d'eau. || Fig. Mouiller beaucoup : *les pleurs inondent son visage.* || Envahir. || SYN. Noyer, submerger.

**inopiné, ée.** adj. (L. *in*, priv.; *opinari*, penser.) A quoi on ne s'attendait pas. || SYN. Imprévu, inattendu, inespéré.

**inopinément.** adv. D'une manière inopinée. || SYN. Tout à coup, subitement.

**inopportun, une.** adj. Qui n'est pas opportun, qui n'est pas à propos.

**inoportunité.** sf. Caractère de ce qui n'est pas opportun.

**inorganique.** adj. 2 g. Se dit des corps qui ne sont point organisés et ne vivent pas.

**inouï, ie.** adj. (L. *inaudibilis*.) Dont on n'a jamais ouï parler. || Inconcevable, extraordinaire : *conduite inouïe.*

**inoxydable.** adj. 2 g. Qui ne s'oxyde pas.

**in pace.** sm. [in'-pacé] (M. l. en *paix*.) Autrefois cachot en usage dans quelques monastères. || PL. Des *in pace*.

**in partibus.** (s.-ent. *infidelium*.) loc. l. Employée en parlant de celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles. || Se dit d'un dignitaire sans emploi.

**in petto.** loc. adv. (ital. dans la poitrine.) Intérieurement, en secret. || Cardinal *in petto*, cardinal dont la nomination est décidée par le pape, mais sera déclarée plus tard.

**in-plano.** adj. et sm. (m. l. *sur le plan*.)